

## RELEASE G7

### UN MÉCANISME FLEXIBLE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE INITIATIVE POUR RELANCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

*Une proposition gagnante pour la communauté internationale  
et une parfaite corrélation avec le Plan Mattei pour l'Afrique*

*(Synthèse)*

La coopération internationale pour le développement durable continue à avoir des difficultés de financement, étant affectée par la pandémie de Covid-19 et subissant les effets des guerres et des dépenses militaires dans le monde entier. Le soutien aux investissements, si indispensable au développement, peut être relancé en conformité avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'initiative de la Présidence italienne du G7 en 2024 et en corrélation avec la mise en œuvre du Plan Mattei pour l'Afrique.

**L'initiative RELEASE G7** est une proposition de conversion flexible totale ou partielle de la dette souveraine avec la création par le pays débiteur d'un fonds de contrepartie en monnaie locale, destiné au développement durable - Fonds ODD - avec des dotations nominalement équivalentes aux valeurs des paiements de la dette existante.

L'objectif est de promouvoir la réalisation des ODD par les pays les plus fragiles, qui font face à des fragilités structurelles dues aux inégalités et au sous-développement, **en encourageant les investissements durables** à moyen et long terme dans des structures et des services résilients, sur initiative publique et avec des mesures incitatives du secteur privé. La promotion des investissements, en particulier dans les pays en développement à fort potentiel démographique comme le continent africain, peut stimuler la croissance économique, favoriser le commerce, sécuriser les services et créer des emplois stables. Par conséquent, la remise de la dette et le rééchelonnement doivent être utilisés pour empêcher la propagation des défaillances économiques et pour promouvoir les investissements pour la reprise destinés aux ODD.

La conversion de la dette devrait être progressive afin d'accroître l'effet multiplicateur et l'impact dans le temps, en accord avec les politiques nationales. Les pays endettés réduiraient les dépenses publiques consacrées au service de la dette en échange d'un **engagement à investir dans leur propre économie un montant équivalent en monnaie locale, selon un calendrier convenu**.

Cette conversion devrait aller de pair avec l'ajustement de l'aide au développement (APD), par le biais d'instruments combinés (*blanding*) à fin de garantir niveaux de croissance, de créer des emplois décents et de atteindre des niveaux de durabilité plus élevés. La mobilisation accrue de ressources et d'instruments devra en tout cas s'ajouter **aux engagements en faveur de l'APD**, qui reste un instrument essentiel, principalement pour les pays les moins avancés, et ne doit donc pas être réduite.

Les avantages de la conversion des dettes en fonds d'investissement locaux sont clairement compréhensibles: ils renforcent l'appropriation des pays; ils incitent à la responsabilité dans la gestion des fonds, contribuant ainsi au développement de la capacité administrative des pays; ils convainquent plus facilement les créanciers de maintenir et de renforcer les relations avec ces pays.

Au niveau de chaque pays, toutes les ressources ainsi générées par les décisions *RELEASE* des pays du G7 et du G20, de l'UE, du FMI, de la Banque Mondiale et d'autres institutions financières internationales seront canalisées vers **un Fonds ODD de contrepartie destiné à des investissements**

**en monnaie locale conformes aux ODD**, ainsi qu'au plan de développement du pays et, si en Afrique, à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, avec des impacts mesurables sur des objectifs spécifiques des ODD. Le Fonds financera ces investissements ou servira de garantie pour mobiliser d'autres fonds ou investisseurs, principalement pour des investissements privés, avec l'objectif général de créer des emplois décents et un développement durable.

Le Fonds ODD géré au niveau gouvernemental, pays par pays, sous la supervision du Ministère des Finances et avec la participation des Ministères concernés et des organisations de la société civile, sera doté d'un **mécanisme de contrôle pour garantir la transparence, la responsabilité et l'efficacité des interventions**. Ce mécanisme devra être négocié sur la base des pratiques actuelles et d'une manière convenue avec les pays créanciers. Les pays du G7 et du G20 pourraient fournir des lignes directrices en matière de gouvernance, à adapter cas par cas en tenant compte du nombre de pays créanciers participant au Fonds national ODD.

Les conditions liées au financement doivent être simples, transparentes et faciles à contrôler par toutes les institutions concernées. Le contrôle et la **clarté des critères d'utilisation des fonds** seront particulièrement importants compte tenu de la nécessité de rétablir la discipline et le bon usage de la conversion de la dette; en particulier, un endettement élevé affecte les pays dont l'autorité doit gagner confiance et crédibilité. Les créanciers pourraient être attirés par l'idée de convertir ce qui n'est plus récupérable, en fonds qui pourraient constituer un pas vers la durabilité d'un pays donné, avec la garantie d'un certain degré de contrôle. Le commerce et l'achat d'armes ainsi que la violation des droits de l'homme devraient être considérés comme un obstacle à la remise de la dette. Un autre aspect à considérer est l'engagement à atteindre une plus grande résilience et neutralité climatique comme une mesure incitative pour renforcer la valeur de RELEASE G7.

Dans l'esprit de flexibilité du G7 RELEASE, dans le cas de pays particulièrement fragiles, fortement endettés et ayant des niveaux de dette insoutenables, l'annulation totale ou partielle de la dette reste l'option la plus souhaitable.

**RELEASE G7 pourrait représenter la proposition gagnante du G7 à la communauté internationale** pour trouver un accord à long terme visant à réduire le fardeau de la dette et à identifier un processus systématique et durable de restructuration de la dette souveraine dans les pays les plus fragiles et endettés, conjointement avec des investissements sur les ODD. L'initiative aurait un grand impact au niveau politique international, en tant qu'étape cruciale dans la mise en œuvre des engagements de "financement du développement", et au niveau de la programmation et des opérations dans le domaine de la coopération internationale, pour une restructuration de la dette équitable, régulière, rapide et effective, et que donne aux pays la possibilité d'investir dans l'ODD, comme envisagé dans le plan d'action de l'agenda d'Addis-Abeba.

Texte intégral en [italien](#), [anglais](#), [français](#)